

20.05.2003 - 15:21 Uhr

L'Aide Suisse contre le Sida: le sida reste une maladie à part - Le champ d'action élargi, mais pas de baisse des activités principales

Zurich (ots)- Elargir le champ d'action sans réduire l'intensité des activités principales, tel est le leitmotiv de la nouvelle charte adoptée par l'Aide Suisse contre le Sida lors de son assemblée générale samedi dernier à Berne. L'association entend en effet suivre une démarche plus globale, en agissant par exemple au niveau de la promotion de la santé sexuelle au lieu de la simple lutte contre la maladie. Un autre projet gagne de l'importance: le développement d'un réseau international. A noter toutefois que la prévention et le conseil en matière de VIH et de sida en Suisse continuent à avoir la priorité absolue.

Fondée en 1985 comme organisation d'entraide de la première heure, l'Aide Suisse contre le Sida (ASS) forme aujourd'hui, avec ses antennes régionales, un réseau de compétences d'envergure nationale. Si la structure et le champ d'activité de l'organisation évoluent, ses tâches principales demeurent inchangées. Elles ont en outre été confirmées par l'adoption de la nouvelle charte, samedi dernier à Berne. Ainsi, prévenir les nouvelles infections par le VIH, prendre soin des intérêts des personnes vivant avec le virus et renforcer la solidarité de la société à leur égard resteront les trois objectifs prioritaires de l'Aide Suisse contre le Sida au cours des années à venir.

Les phénomènes récemment constatés, notamment l'augmentation massive des nouvelles infections par le VIH, montrent que l'association a raison de s'élever contre la banalisation et la dédramatisation du virus. Devant les délégués de l'association, le président Daniel Gredig et la directrice Ruth Rutman ont souligné que "le sida reste une maladie à part". Dans les pays riches, les personnes touchées profitent certes de thérapies plus pointues, mais elles doivent continuer à se battre contre l'exclusion et l'ignorance. Pour les professionnels de la prévention, le travail sur le terrain est devenu plus difficile, car l'angoisse et l'effet de choc, un temps indissociables de la lutte contre le sida, ont disparu. La maladie reste cependant incurable.

En adaptant sa charte qui datait de 1996, l'Aide Suisse contre le Sida a pris en compte cette évolution. Les prestations offertes en matière de prévention et de conseil doivent être placées dans un contexte plus global. Par exemple, qui prétend aujourd'hui offrir des conseils sur le virus VIH et le sida doit posséder des connaissances sur les maladies sexuellement transmissibles. Les consommateurs de drogues par voie intraveineuse ne sont pas uniquement menacés par le virus VIH, mais aussi par celui de l'hépatite C. L'Aide Suisse contre le Sida dispose des compétences adéquates et du matériel d'information nécessaire pour traiter ces problèmes.

En règle générale, la prévention doit être abordée davantage sous l'angle de la santé sexuelle. Dans ce but, l'Aide Suisse contre le Sida a conclu divers partenariats à court ou à long terme. Et elle entend bien continuer à le faire. Promouvoir une perception globale de la santé et inciter les personnes à se prendre en charge constituent deux orientations fondamentales pour l'avenir, au même titre que les compétences interculturelles et la constitution d'un réseau international. Comme par le passé, les activités principales de l'Aide Suisse contre le Sida se concentreront néanmoins sur le territoire national. L'association accorde toujours une place prépondérante au conseil, à l'accompagnement et au soutien apportés aux personnes directement concernées par le VIH et à leurs proches

ainsi qu'à la prévention auprès des groupes de population particulièrement vulnérables.

Lors de l'assemblée générale, il a aussi été clairement énoncé que d'autres coupes dans les subventions accordées par la Confédération et les cantons pour la lutte contre le sida sont inacceptables. De telles mesures pourraient avoir un effet contraire à celui escompté et entraîner un accroissement des dépenses occasionnées par les malades suivant une thérapie. Sans mentionner les souffrances que chaque infection par le virus VIH engendre. L'Aide Suisse contre le Sida doit déjà trouver par elle-même un tiers des moyens dont elle a besoin - ce qu'elle réussit à faire grâce à la générosité de ses donateurs privés. Parce qu'elles sont complexes et urgentes, les tâches à accomplir au cours des prochaines années exigent un engagement total de tous les acteurs. Faute de quoi, les progrès réalisés jusqu'ici risquent d'être sérieusement remis en question.

Ce texte peut également être téléchargé sous www.aids.ch/d/ahs/medienmitteilung.php ou, via OTS, sous www.newsaktuell.ch

Contact:

Christoph Schlatter
porte-parole de l'Aide Suisse contre le Sida
case postale 1118
8031 Zurich
Tél. +41/1/447'11'21
E-Mail: christoph.schlatter@aids.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002236/100463174> abgerufen werden.